

Pôle attractivité et urbanisme durable  
Direction urbanisme et foncier  
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

## CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_190  
SÉANCE DU 28 JUIN 2023

### 37 - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL RUE DU CLOS DE LA MIELLE - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE TOURLAVILLE

La SAS FRANCELOT, société ayant aménagé le lotissement de la rue du Clos de la Mielle à Cherbourg-en-Cotentin, commune déléguée de Tourlaville, demeure propriétaire de parcelles en nature de voirie.

Certaines de ces parcelles, cadastrées 602 BH 745, 749, 750, et 801, sont localisées devant l'entrée du groupe scolaire Jules Ferry et ont fait l'objet d'une étude par la commission communale spécifique à leur classement dans le domaine public.

La parcelle 602 BH 831 forme une partie de la rue du Clos de la Mielle et dessert les maisons d'habitation du lotissement. Celle-ci n'a donc pas vocation à intégrer le domaine public routier communal.

En revanche, la commission a émis un avis favorable à classer les parcelles 602 BH 745, 749, 750 et 801.

Par courrier en date du 6 avril 2023, FRANCELOT a indiqué accepter de céder gratuitement à la collectivité les parcelles 602 BH 745, 749, 750 et 801.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver l'acquisition gratuite, auprès de la SAS FRANCELOT, des parcelles 602 BH 745, 749, 750 et 801, sises à Cherbourg-en-Cotentin, sur la commune déléguée de Tourlaville, rue du Clos de la Mielle, et d'accepter leur classement dans le domaine public communal ;
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique à recevoir par l'un des notaires associés de l'étude NAPOLÉON à Cherbourg-en-Cotentin (50110), 595 avenue des Prairies, et tout document y relatifs ;
- accepter la prise en charge des frais d'acte notarié ;
- dire que la dépense liée à cette acquisition sera imputée au budget principal, ligne de crédit 56153.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>16h50</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<b>Pour : 52</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 1</b> Ralph LEJAMTEL	<b>NPPV : 0</b>

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 28 juin 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 45

Date de la convocation et de son affichage : 15 juin 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le vingt-huit juin** à 14h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 15 juin 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 18h12) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire BERNARD Christian jusqu'à son arrivée 15h15) - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – FAGNEN Sébastien (mandataire PLAINEAU Nadège jusqu'à son arrivée 16h13) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 18h10) – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire JOZEAU-MARIGNÉ Muriel à son départ 18h19) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric (mandataire BROQUAIRE Guy à son départ 15h43) - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET Eddy à son départ 16h26) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 18h12) - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire HÉRY Sophie jusqu'à son arrivée 15h34) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée 15h40) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

AMIOT Florence a donné procuration à HUREL Karine  
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne  
HAMON-BARBÉ Françoise a donné procuration à MAGHE Jean-Michel  
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand  
MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉRY Sophie  
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe  
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

### **ABSENTES**

HÉBERT Karine  
PIC Anna

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

**CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL  
RUE DU CLOS DE LA MIELLE  
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE TOURLAVILLE**

